

**A**

**ACCORD** : ensemble de sons musicaux émis simultanément.

**ACCORDEON** : (All. Akkordion) instrument de *musique* portatif, à *touches* ou à *boutons* dont les *anches* de métal sont mises en *vibration* par un *soufflet*. Le "Piano du Pauvre" dit aussi "Piano à Bretelles", modeste instrument au service du lyrisme populaire, comme disent les musicologues de haut vol, a eu l'honneur d'entrer dans la littérature française dès 1833, grâce au Vicomte François-René de Chateaubriand qui, s'il faut l'en croire, avait appris à en jouer ("toute la nuit, je fis jouer le *soufflet* dont le *son* emportait pour moi le souvenir du monde". (Mémoires d'outre-tombe). C'est une dizaine d'années plus tôt qu'à Berlin BUSCHMANN avait construit le premier *accordéon*. Mais c'est à l'Autrichien Cirill DEMIAN, qui avait mis au point un appareil du même type en 1839, que revient l'idée de le baptiser AKKORDION.

**AIGU** : haut d'une fréquence élevée, en parlant d'un *son*, d'une *voix*. \*

**AIR** : *mélodie* instrumentale. Pièce musicale chantée. Chanson. \*

**AME** : petite baguette de bois placée dans un instrument à cordes et qui communique les *vibrations* à toutes ses sorties.

**ANCHE** : languette dont les *vibrations* produisent les *sons* dans certains instruments à vent et certains tuyaux de l'orgue. \*

**B**

**BLANCHE** : *note* valant la demi d'une *ronde* ou deux *noires* ou encore quatre *croches*.

**BOURDON(NER)** : grosse cloche à son *grave*. Jeu de l'orgue, qui fait sonner des tuyaux bouchés, rendant une sonorité douce et moelleuse... et aussi, allusion à notre adresse postale.

**BOUTON** : saillie *ronde* servant à actionner manuellement un mécanisme (touche de l'*accordéon* par exemple).\*

**C**

**CHANT** : suite de *sons* modulés émis par la *voix*.\*

**CLE** : signe placé en début de *portée* et qui identifie les *notes*. (Clé de sol)

**CORDE** : fil de boyau, de soie, d'acier tendu avec d'autres sur la table d'*harmonie* d'un instrument de *musique*. *Cordes* pincées, frappées, frottées. – Par opposition aux bois, aux cuivres.

**CROCHE** : note valant le huitième d'une *ronde* dont la *queue* porte un *crochet*, en position isolée.

**CROCHET** : traits recourbés ou droits qui s'ajoutent à la *queue* de certaines *notes* de *musique*.

**D**

**DEGRE** : chacun des sons d'une *gamme* par rapport à la *tonique*. \*

**E**
**F**
**G**

**GAMME** : du grec "Gamma", parce qu'on se servait au XI<sup>e</sup> siècle des lettres de l'alphabet grec pour marquer les *notes* de l'échelle des *sons*, la lettre Alpha, répondant au LA et le Gamma au SOL. La suite des sept *notes* principales de la *musique*, disposées selon leur ordre naturel, dans l'*intervalle* d'une *octave* : "les sept *notes* de la *gamme*".

**GRAVE** : *sons*, *notes basses* par opposition aux *sons*, aux *notes aiguës*. "Passer de l'*aigu* au *grave*, du *grave* à l'*aigu*".

**H**

**HARMONIE** : succession d'*accords* par opposition à *mélodie* : "L'harmonie musicale". Concours et accords de divers *sons* ("Douce, parfaite harmonie").

**I**

**INTERVALLE** : distance d'un *son* à un autre en allant de l'*aigu* au *grave* ou inversement.

**J**
**K**
**L**
**M**

**MELODIE** : suite de *sons* d'où résulte un *chant* agréable et régulier : "Douce mélodie". Se dit quelquefois, dans un sens plus technique, de tout arrangement de *sons*, exécutés, entendus successivement dans un même *air*, par opposition à *harmonie* qui consiste dans l'*accord* de plusieurs parties exécutées, entendues simultanément : "La *mesure* est essentielle à la *mélodie*, et ne l'est point en *harmonie*".

**MESURE** : division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière plus ou moins sensible dans l'exécution : "battre, marquer la *mesure*". Chacune des parties égales d'un *air*, qui sont ordinairement indiquées dans la *musique* écrite, par des lignes verticales : "Cet espèce d'*air* est ordinairement à huit *mesures*".

**MODE** : échelle à structure définie dans le cadre de l'*octave* et caractérisée par la disposition de ses *intervalles*.

**MUSIQUE** : art de combiner les *sons* d'une manière agréable à l'oreille. Théorie de cet art ou science de *sons* considérés sous le rapport de la *mélodie*, du *rythme* et de l'*harmonie*.

## N

**NOIRE** : *note* égale au quart de la *ronde*, représentée par le chiffre quatre.

**NOTES** : caractères dont on se sert pour écrire la musique : "Ce copiste n'emploie pas de l'encre assez noire pour faire ses *notes*". Noms qu'on donne à ces différents caractères : "Quelle est cette *note* ? C'est un SOL". Se dit encore des *sons* représentés par ces caractères, selon leur divers degrés du *grave* à l'*aigu* et selon leurs différentes durées : "Les sept *notes* de la *gamme*, par comparaison, forment tous les chants possibles". *Note* tonique : la *note* principale ou fondamentale d'un *ton* ou d'un mode. *Note* sensible : la *note* qui est d'un demi-ton au-dessous de la *tonique*. *Notes* de goûts : celles qui appartenant à la *mélodie* et non à l'*harmonie*, entrent dans la *mesure* et n'entrent pas dans l'*accord*. Se dit aussi de certaines petites *notes* qui n'entrent ni dans la *mélodie* ni dans l'*harmonie* et dont la durée très rapide se prend sur la *note* qui précède ou sur celle qui suit. Chanter la *note* : *solfier*. On dit aussi "Ce musicien chante la *note*". Il chante juste, mais sans expression. "Bien attaquer la *note*" : faire une intonation juste et nette. Morceau ou d'un exercice de musique : "Il solfie déjà tout couramment".

## O

**OCTAVE** : *ton* éloigné d'un autre de huit degrés, les deux extrémités comprises. "L'*octave* est la plus parfaite des consonnances". – Huit degrés pris ensemble : "parcourir toute l'*octave*". – Double *octave* : l'*octave* de l'*octave*.

## P

**PORTEE** : Les cinq lignes parallèles sur lesquelles ou entre lesquelles on pose les *notes* : "Il faut régler ce papier à douze *portées* par page".

## Q

**QUEUE** : le queue d'une *note* : le trait qui tient au corps de la *note*, et qui monte ou descend perpendiculairement à travers la *portée*.

## R

**RONDE** : *note* valant deux *blanches* ou quatre *noires*.

**RYTHME** : succession régulière des *sons* forts et des *sons* faibles.

## S

**SILENCE** : signes qui correspondent aux diverses valeurs des *notes* et qui, mis à la place de ces *notes*, marquent que tout le temps de la valeur doit être passé en *silence* : "Observer les silences".

**SOLFIER** : chanter, en les nommant, les notes d'un air, d'un morceau ou d'un exercice de musique : "Il solfie déjà tout couramment".

**SOUFFLET** : *soufflet* à deux vents, à double vent, à double *âme*, *soufflet* dont une partie aspire l'air pendant que l'autre le chasse, en sorte qu'il souffle sans interruption.

**SOUPIRE** : *silence* d'une durée égale à la *noire*.

## T

**TON** : certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou de quelque autre *son*. *Intervalle* entre deux *notes* consécutives de la *gamme*, excepté l'*intervalle* du MI au FA et celui du SI à l'*UT*.

**TONIQUE** : première *note* de la *gamme* du *ton* dans lequel est composé un morceau. \*

**TOUCHE** : chacune des petites pièces d'ébène, d'ivoire, d'écaille, de nacre qui composent le clavier d'un instrument.

## U

**UT** : première des *notes* de la *gamme*. Nom du signe qui représente cette *note* : "Le ton d'*ut*".

## V

**VALEUR** : durée que doit avoir chaque *note* et qu'indique sa figure : "La valeur d'une *blanche* est le double de la valeur d'une *noire*".

**VENT** : – instrument à vent : instrument de *musique* dont le *son* est formé par l'air qu'on y introduit par opposition aux instruments à *cordes* où le *son* est formé par les *vibrations* des *cordes*.

**VIBRATION** : passage d'un *ton* à un autre au cours d'un morceau, modulation d'un *son*, d'un timbre. \*

## W

## X

## Y

## Z

### Références du lexicadéon :

Répertoire des Connaissances humaines sous la direction de Jules TROUSSET 1887. Les définitions se terminent par \* sont reprises de l'encyclopédie LAROUSSE.

Ceci termine la première partie du LEXICADEON, explicatif des termes repris en italique dans **Musica-déon** et complétée au fur et à mesure des prochains articles.

Gutenbergment vôtre,  
Pébur.

